



Association
Marie PIRE

Championnat de France Badminton Sport Adapté



20 au 22 novembre 2020

ALTKIRCH (68)

A la Palestre

Entrée libre et gratuite



Sommaire

Mots d'accueil	p.3
Qui sommes-nous ?	p.7
Bienvenue à Altkirch	p.8
Venir à Altkirch	p.9
Comité d'Organisation Local	p.11
Programme Prévisionnel	p.12
Informations Générales	p.13
Précisions Techniques	p.15
Fiche Association	p.18
Fiche Engagement	p.19
Demande de dérogation individuelle	p.25
Demande de dérogation par association	p.26
Autorisation médicale	p.27
Fiche Récapitulative	p.28
Plan d'accès	p.29
Liste des Hébergements	p.33

Mots d'accueil



Association
Marie PIRE

Bienvenue en Alsace à badmintonland,

L'association Marie PIRE est heureuse de vous accueillir à Altkirch pour le championnat de France de Badminton Sport Adapté 2020.

Depuis de nombreuses années notre association est fondamentalement attachée à permettre l'accès et à la pratique du sport tant en compétition qu'en sport loisir pour l'ensemble des personnes qu'elle accueille.

Cette compétition, dans une année particulière, est attendue avec impatience par tous les sportifs et tous leurs encadrants.

Cela va être le moment, pour toutes celles et ceux qui pratiquent cette discipline, de montrer une nouvelle fois leur talent de compétiteurs tout en laissant une place importante à la bienveillance et au respect individuel et collectif.

La primeur de pouvoir annoncer à Poitiers le lieu du France de 2020 a permis de préparer minutieusement votre venue dans cette belle région du SUNDGAU pour vivre 3 jours durant des instants magiques, des instants inoubliables. Soyez assuré que tout est pensé et fait au seul bénéfice de nos valeureux sportifs.

Nous saurons vous faire apprécier la richesse du terroir tant gastronomique que du haut sens de l'accueil des Sundgauviens.

Bien évidemment, nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet évènement sportif majeur et que vous en garderez un doux et merveilleux souvenir.



Claude LEHR
Président du COL



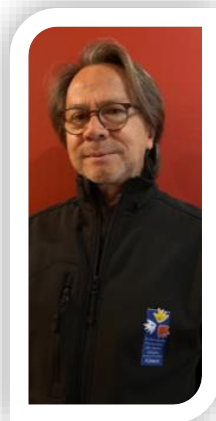
En ce début de printemps peu ordinaire, tout s'est arrêté brutalement par la faute d'un ennemi invisible, mais bien présent.

Nous avons applaudi tous les soirs sur les balcons le personnel soignant, à juste titre et aujourd'hui je voudrais également applaudir toutes ces sportifs quel que soit leur niveau, qui ont dû affronter l'épreuve du confinement, une expérience que nous n'avons pas envie de revivre de sitôt.

Aujourd'hui malgré les contraintes, l'envie de reprendre est là et le maintien du Championnat de France du 20 au 22 novembre 2020 à ALTKIRCH (68) sous l'égide du CDSA68 et de la Ligue Grand Est Sport Adapté en témoigne.

Je voudrais ici remercier tout particulièrement le travail de l'Association Sportive MARIE PIRE et son comité d'organisation qui depuis un an s'attache à que cette manifestation qui constituera l'évènement phare de la saison 2020/2021 puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Grâce à l'enthousiasme dont savent faire preuve nos sportifs et nos entraîneurs, grâce au soutien de nos partenaires, le succès est garanti à l'avance.



Patrice FELPIN
Président du Comité Départemental
Sport Adapté du Haut-Rhin

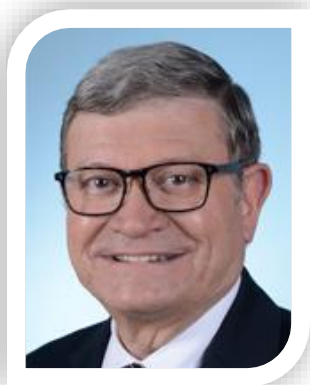


Une nouvelle fois, l'Association Marie PIRE sera à l'affiche en tant qu'organisatrice du championnat de France de badminton sport adapté.

Quel exploit de réunir des concurrents venus de toute la France et qui se dépasseront pour la première fois officiellement, après une longue période d'inactivité forcée !

Une nouvelle fois, notre Sundgau, et Altkirch en particulier, sauront être à la hauteur de l'évènement, montrer leur sens de l'accueil, et mettre en valeur leur terroir et leur attachement aux valeurs sportives que sont le dépassement de soi et le respect de l'autre.

Que ce bel évènement connaisse le succès que méritent l'engagement des organisateurs et la qualité des compétiteurs !



Jean-Luc REITZER
Député du Haut-Rhin



Altkirch vous accueillera pour le championnat de France de badminton et c'est avec une immense joie.

Altkirch Ville, est une ville solidaire, dans les meilleurs comme dans les pires moments qu'elle a eu à traverser dans son histoire. L'Association Marie Pire est, à chaque fois, notre porte étendard en la matière et notre partenaire particulier pour démontrer combien nous sommes attachés aux valeurs humaines.

Nous allons vous montrer le meilleur de nous-même, vous allez découvrir la chaleur humaine de l'Alsace et tout particulièrement du Sundgau.

Altkirch est aussi une ville de sport, Altkirch aime la compétition.

Nous sommes ravis que vous fassiez ce déplacement pour montrer à tous que l'esprit de compétition et les valeurs fraternelles du sport sont universelles.


J'ai hâte de vous accueillir et de vous voir à l'œuvre.

À très bientôt.



Nicolas JANDER
Maire d'Altkirch
Conseiller Départemental

Qui sommes-nous ?



Un souffle de bienveillance
Pour aller plus loin dans
l'autonomie !



Association
Marie PIRE

- Une association à **but non lucratif** créée sous la loi de 1908, aujourd'hui du **ressort du droit local**,
- Une grande histoire ... depuis **1918**,
- De tout temps s'est **préoccupée de l'individu en difficulté**,
- Aujourd'hui compte **près de 235 salariés**,
- Gère **7 établissements médico-sociaux**, **1 ESAT**, **1 EA**, **1 Pôle de formations**, **1 Siège administratif**, accueillant plus de **300 personnes handicapées** dont plus de **110 travailleurs handicapés**,
- Gère une enveloppe budgétaire de **17 Millions d'euros**,
- **Intégrée dans des réseaux locaux, nationaux, et internationaux**,
- Toujours dans une démarche **d'asseoir ses acquis et de se développer vers de nouvelles perspectives d'avenir**, toujours au bénéfice **des personnes handicapées**.

Bienvenue à Altkirch

La petite ville d'**Altkirch** se trouve dans le département français du [Haut-Rhin](#) (68) en région [Alsace](#), dans la nouvelle région Grand Est.



Altkirch compte environ **5 700 habitants**, sa superficie est de 9.54 km². Son altitude par rapport au niveau de la mer est comprise entre 274 et 392 m. Sa densité de population était de 604 hab./km² en 2010 (*Source INSEE*).

L'Alsace est renommée pour sa gastronomie, son vin blanc, ses bretzels, son munster, sa tarte flambée et la région du Sundgau, au Sud de l'Alsace, plus particulièrement pour sa carpe frite.



Ville d'Altkirch 
Capitale du Sundgau

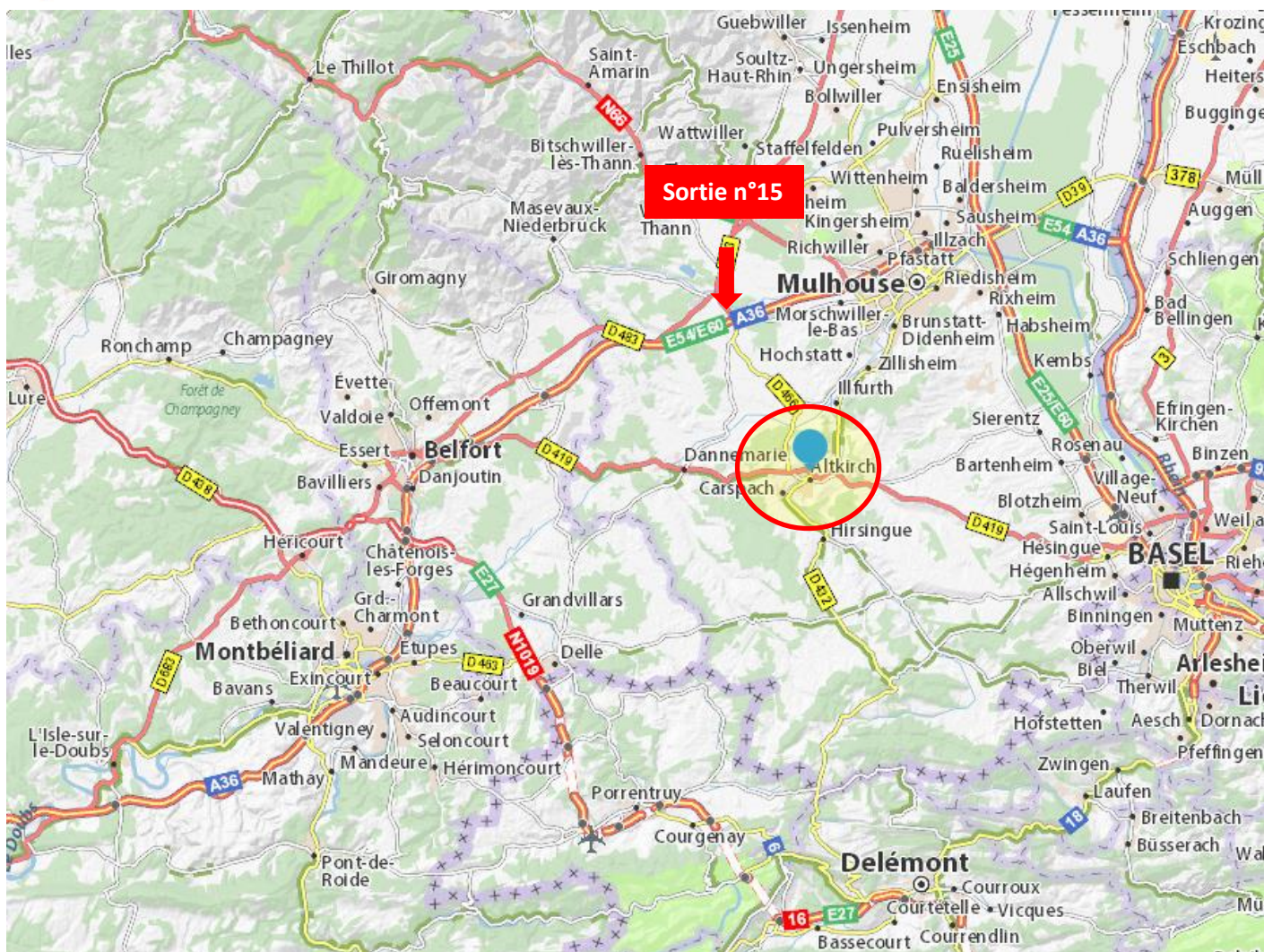


Venir à Altkirch



Complexe sportif LA PALESTRE
Rue de Hirtzbach
68130 ALTKIRCH





En voiture

- Depuis le sud, Autoroute A36 prendre direction Strasbourg,
- après Belfort prendre
- Sortie n°15 puis Direction Altkirch
- **OU**
- Depuis le nord, Autoroute A35 direction Lyon,
- Depuis Mulhouse/Colmar/Strasbourg
- Sortie n°15 / Belfort-Masevaux puis Direction Altkirch

En train / TGV

- Gare TGV Mulhouse puis correspondance Altkirch

En avion

- Aéroport BALE-MULHOUSE à Saint-Louis

Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur LEHR Claude

Président de l'Association Marie Pire

FONCTION	CONTACT
Trésorier	AZEVEDO Gaspard
Secrétaire général	FURTER Aline
Commission Coordination	REINHARD Christophe
Commission Sportive	REINHARD Christophe
Commission Logistique	OLEI Cyrille
Commission Médicale	HILD Philippe
Commission Restauration	CHUDANT Philippe MORGEN Marie Noëlle
Commission Partenariats / Hébergement	FELLMANN Didier
Commission Communication	REUGE Audrey
Commission Animation / Bénévolat	WIMMER Jean-Marie
Commission Arbitrage	REINHARD Christophe
Cadre Technique National Badminton	BIDOT Patrick Patrick.bidot@neuf.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	BIDOT Patrick Patrick.bidot@neuf.fr
Commission Sportive Nationale Badminton	BRUA François / BLANCHE Gaby francoisbrua@gmail.com / gaby.b@orange.fr



COL France Badminton 2020

Association Marie Pire - REINHARD Christophe

Avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045
68130 - ALTKIRCH Cedex

Tél : 03 89 08 34 53

Adresse email : badminton2020@mariepire.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 20 novembre 2020

10h00 - 13h30	Accueil des délégations au complexe sportif La Palestre (plan d'accès n°1 p.29)
13h30 - 14h00	Réunion des arbitres au complexe sportif La Palestre
14h00 - 14h30	Réunion des entraîneurs au complexe sportif La Palestre
14h30 - 15h00	Cérémonie d'ouverture au complexe sportif La Palestre
15h00 - 15h30	Échauffement au complexe sportif La Palestre
15h30 - 19h00	Compétition au complexe sportif La Palestre
À partir de 19h30	Repas au « Resto'Self Le Plessier » (plan d'accès n°2 p.30)

Samedi 21 novembre 2020

À partir de 8h00	Échauffement des sportifs et réunion des arbitres au complexe sportif La Palestre
8h30 - 19h00	Compétition au complexe sportif La Palestre
11h30 - 13h30	Repas au Lycée Jean-Jacques Henner (en face du complexe)
À partir de 19h30	Repas de Gala à la Halle au Blé (plan d'accès n°3 p.31)

Dimanche 22 novembre 2020

8h00	Échauffement au complexe sportif La Palestre
8h30 - 11h30	Phases finales au complexe sportif La Palestre
12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture au complexe sportif La Palestre
14h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 16 octobre 2020](#).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 20 novembre 2020 de 10h00 à 13h30
Au complexe sportif de La Palestre
Rue de Hirtzbach, 68130 ALTKIRCH

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Badminton en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Les repas seront servis à partir de 19h30 le vendredi soir et de 11h30 à 13h30 le samedi midi.

Ils auront lieu :

Le vendredi 20 novembre soir :
Au « Resto'Self Le Plessier »
Quartier Plessier
68130 ALTKIRCH

Le samedi 21 novembre midi :
Au Lycée Jean-Jacques HENNER
En face du complexe sportif
20 Rue de Hirtzbach, 68130 ALTKIRCH

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 21 novembre 2020 à partir de 19h30
À la Halle au Blé
1 Place Xavier Jourdain, 68130 ALTKIRCH

Les paniers repas du dimanche midi seront à récupérer :

Dimanche 22 novembre 2020 avant 14h00
Au complexe sportif de La Palestre
Rue de Hirtzbach, 68130 ALTKIRCH

Hébergements

Une liste d'hôtels et de gîtes est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Badminton FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « Informations sportives - Documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France Badminton relève du règlement Badminton FFSA 2018-2021.

Peuvent participer au Championnat de France Badminton FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2020/2021 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation individuelle (voir page 25 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative. Aucune dérogation ne sera accordée si une compétition qualificative a été proposée sur le territoire.



Une dérogation exceptionnelle par association a été mise en place en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19 pour les associations n'ayant pas eu l'opportunité de faire un championnat qualificatif (voir page 26 du dossier).

Les référents Championnat de France de la CSN Badminton FFSA (BRUA François – francoisbrua@gmail.com et BLANCHE Gaby – gaby.b@orange.fr) doivent recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent leur être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 16 octobre 2020**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 16 octobre 2020**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Badminton – **BRUA François**, le Cadre Technique National de la discipline – **BIDOT Patrick** ainsi que les juges arbitres de la compétition est programmée le :

Vendredi 20 novembre 2020 à 14h00
Au complexe sportif de LA PALESTRE
Rue de Hirtzbach – 68130 ALTKIRCH

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous avez besoin de précisions supplémentaires sur le plan technique, veuillez adresser vos questions à BRUA François – francoisbrua@gmail.com et BLANCHE Gaby – gaby.b@orange.fr.

Échauffement et compétition

- **La raquette**

Légère (100g) et robuste. Son cadre est en métal, graphite, sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.

- **La tenue sportive**

La tenue de jeu se compose d'un tee-shirt ou polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport **spécifiques salle (Badminton ou type Handball)**. **Les chaussures de type running et semelles noires sont INTERDITES (Risque accru de traumatisme de la cheville)**.

Le port d'un survêtement (haut et/ou bas) n'est pas autorisé, de même que le short de plage.

En cas d'impossibilité de porter la tenue réglementaire (convictions religieuses, problème physique, psychique, etc...), une demande de dérogation dûment justifiée doit être faite auprès du Juge Arbitre.

Catégories d'âges

Catégories	10 et 11 ans	12 et 13 ans	14 et 15 ans	16, 17 et 18 ans
Saison Sportive 2020 – 2021	2010-2009	2008-2007	2006-2005	2004-2002

Catégories	Séniors (19 ans et plus)	Vétérans 1 (40 ans et plus)	Vétérans 2 (55 ans et plus)
Saison Sportive 2020 – 2021	2001-1981	Avant 1981	Avant 1966

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier 2021.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards
 Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex
 07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Prendrez-vous un panier pique-nique le dimanche ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Prendrez-vous un panier pique-nique le dimanche ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Championnat de France Badminton Sport Adapté 2020**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex

07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25 ou 26.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex

07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25 ou 26.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex

07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25 ou 26.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex

07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Classe	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25 ou 26.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards
 Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex
 07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Classe	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25 ou 26.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

À renvoyer au COL avant le **vendredi 16 octobre 2020**

Association Marie Pire

Avenue du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045 - 68130 - ALTKIRCH Cedex

07 81 74 11 22 / badminton2020@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Classe	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25 ou 26.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline : francoisbrua@gmail.com / gaby.b@orange.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me}..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France Badminton, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par association

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline : francoisbrua@gmail.com / gaby.b@orange.fr.

Je soussigné(e) **président de l'association** demande dérogation pour que l'ensemble des sportifs inscrits sur la fiche d'engagement (cf. page ...) participe au championnat de France Badminton Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative sur la saison en cours, liée aux restrictions gouvernementales pendant la crise sanitaire du COVID-19

Je soussigné(e) **président de l'association** m'engage et certifie que les sportifs engagés ont pu bénéficier et/ou bénéficieront d'un entraînement physique et technique suffisant et régulier depuis la levée des restrictions sanitaires aux dates suivantes :

- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de
- Le au gymnase de

Visa et signature du président de l'association	Visa et signature du Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Badminton à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Badminton à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Tous les dossiers devront être adressés à :

COL Badminton 2020

Association Marie Pire – REINHARD Christophe

Avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045
68130 ALTKIRCH Cedex

03 89 08 34 53 / badminton2020@mariepire.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le vendredi 16 octobre 2020 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

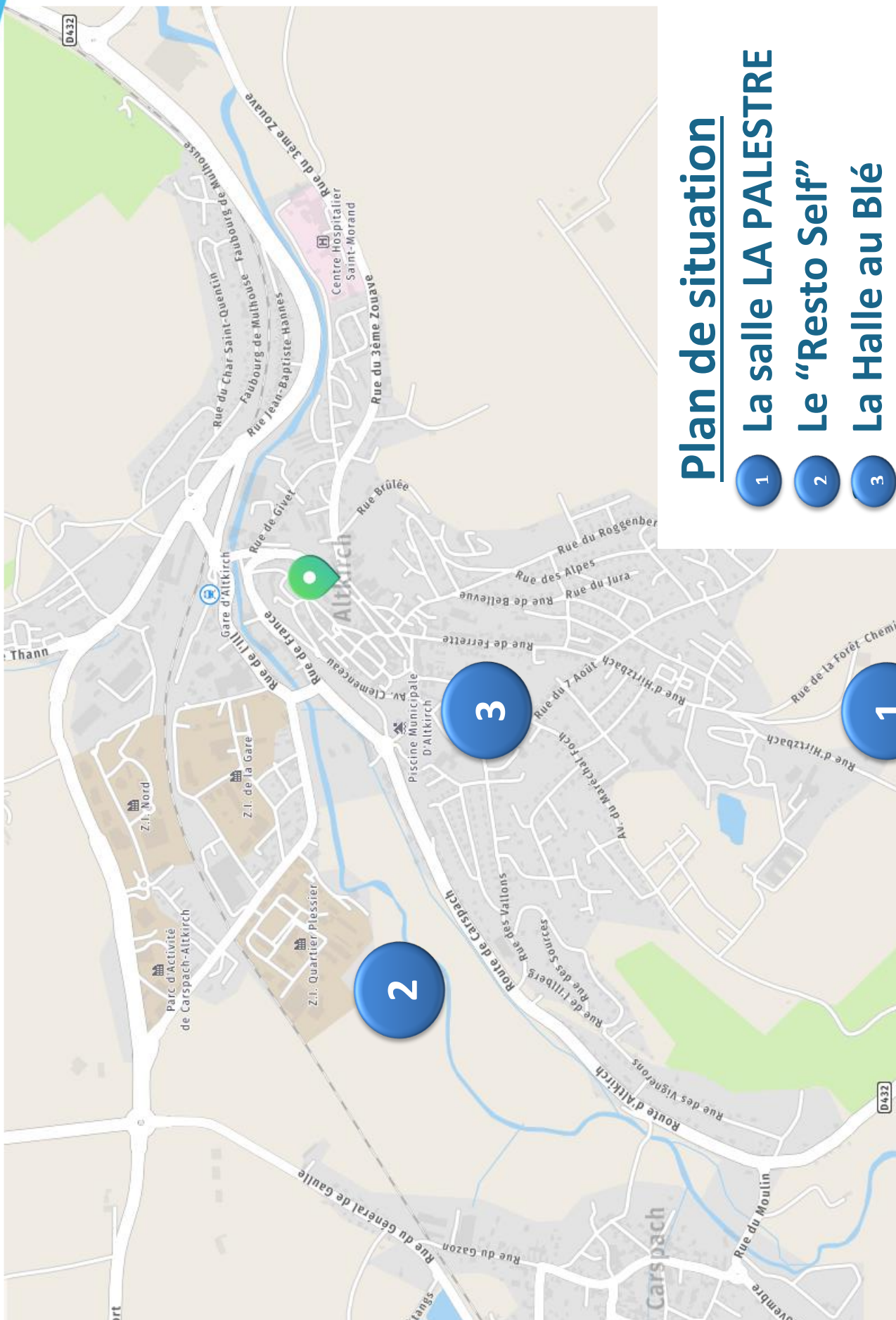
À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

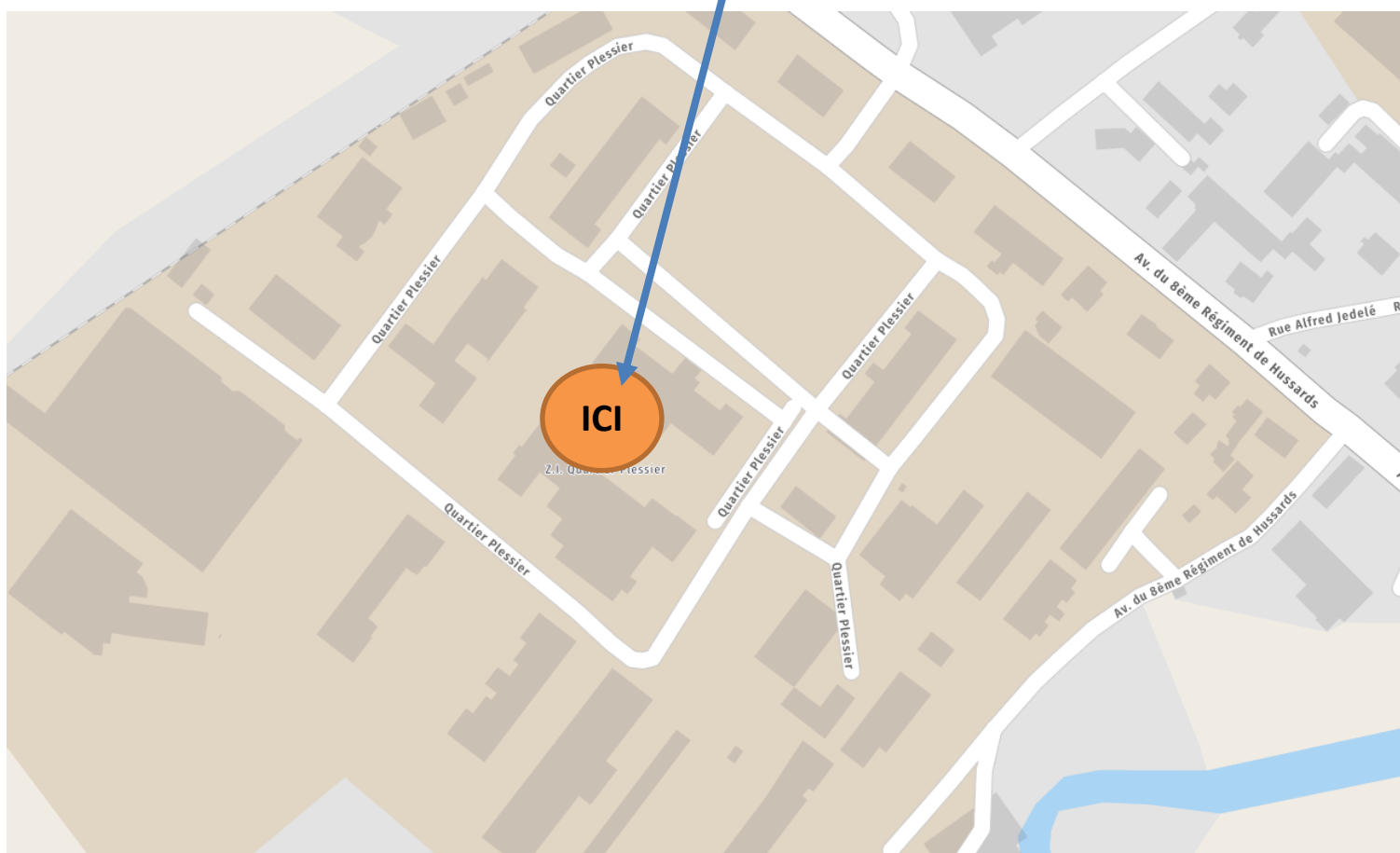


Plan de situation

- 1** La salle LA PALESTRE
- 2** Le “Resto Self”
- 3** La Halle au Blé

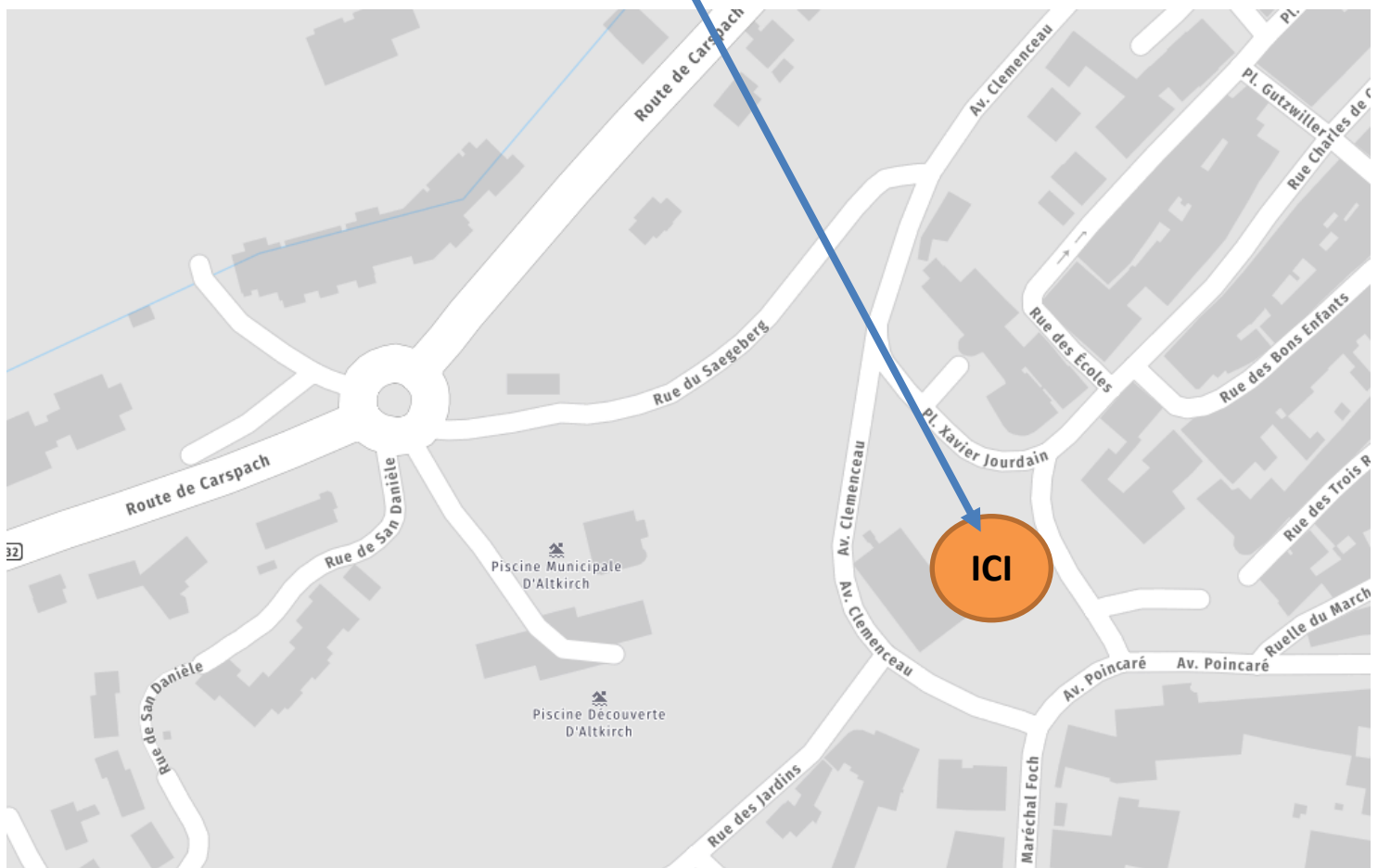
Plan d'accès n°2

**Salle repas vendredi soir « Resto'Self »
De l'Association Marie PIRE
Quartier Plessier à ALTKIRCH**



Plan d'accès n°3

Salle de la Soirée de GALA
Halle au Blé à ALTKIRCH



Hébergements / Gîtes

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Gîte au Nid de Cigogne http://www.gitemoreth.com	12, rue de l'église 68130 CARSPACH 03 89 40 26 24 06 72 21 38 66	Gîte rural 6/7 personnes + 2 chambres d'hôtes 3 et 4 pers	4 km
Gîte Croque Noisettes http://www.gite-croque-noisettes.com	2, rue du Capitaine Schaufelberger 68560 BETTENDORF 03 89 07 14 53 06 19 13 51 94	Gîte rural 9 personnes (à partir de 340€ pour 2 nuits) + 2 chambres d'hôtes jusqu'à 3 pers	7,3 km
Gîte de Mme REIN-BLIND http://www.gite-auchevalblanc.fr	18, rue des Seigneurs 68560 RUEDERBACH 03 89 40 50 94 06 76 59 24 98	Gîte rural 7 personnes	8,7 km
Gîte Le Liseron http://www.le-liseron.fr	18, rue de Ruederbach 68360 Illtal 03 89 68 46 09	Gîte rural 7/9 personnes + 5 chambres d'hôtes de 1 à 3 pers	9,9 km
Gîte La Maison Bleue Mme Quartier http://www.gite-maisonbleue.fr	1, rue du Mont 68130 SCHWOBEN 03 89 30 35 30 06 50 05 77 45	Gîte rural 6/7 personnes	7,3 km
Gîte à l'Orée Du Bois https://www.location-vacances-alsace.fr	17, rue du Mont 68130 WALHEIM 03 89 40 15 89	2 Gîtes ruraux de 4 à 5 personnes	6,1 km

Hébergements / Hôtels

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel Ibis Budget Dornach	1, Rue Marc Seguin 68200 MULHOUSE Tél : 03 92 68 31 94	≈ 44€ Chambres de 1lit double Chambres de 2 lits simples	14 km
ENZO Hôtel	30, Rue Albert Tachard 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Tél : 03 89 59 84 30	≈ 42€ Chambres de 1 à 3 pers	13 km
Hôtel Première Classe	1 a, rue de la Source 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Tél : 03 89 60 48 27	≈ 37€ Chambres de 1 à 3 pers Petit-déjeuner : 4,80€	15 km
Hôtel F1 Mulhouse Centre	50, rue du Soleil 68200 MULHOUSE Tél : 08 91 70 53 28	À partir de 31€ Chambres de 1 à 5 pers	15 km
Campanile Mulhouse	1 a, Rue de la Source 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Tél : 03 89 59 87 87	À partir de 37€ Chambres de 1 à 4 pers	15 km
Hôtel Ibis budget Centre	42. Avenue Général Leclerc 68100 MULHOUSE Tél : 03 89 46 41 41	≈ 62€ Chambres de 1 à 4 pers Petit-déjeuner : 6,85€	15 km
B &B Hôtel Mulhouse Centre	68100 MULHOUSE 38 Av de Colmar Tél : 0 892 702 215	À partir de 52€ Chambres de 1 à 4 pers Petit-déjeuner : 6,85€	16 km
Auberge de Jeunesse de Mulhouse	37, Rue de l'illberg 68100 MULHOUSE Tél : 03 89 56 23 62	Chambres jusqu'à 6 lits À partir de 20€/pers.	15 km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaire officiel FFSA



Partenaires locaux

